



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cumul emploi retraite

Question écrite n° 17589

Texte de la question

M. Alain Joyandet attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la possibilité de cumuler une pension de réversion et une activité salariée. Selon les dispositifs en vigueur, les pensionnaires des retraites de feu leurs conjoints peuvent difficilement travailler, même en temps que saisonniers, car cela implique une perte conséquente de leur pension de réversion. A l'heure où la question du travail des seniors est d'importance, et où le montant de certaines retraites est très bas, il souhaiterait connaître les éventuelles dispositions à venir concernant ces retraités qui souhaitent maintenir une petite activité salariée.

Données clés

Auteur : [M. Alain Joyandet](#)

Circonscription : Haute-Saône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17589

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 février 2008, page 1573

Question retirée le : 22 avril 2008 (Fin de mandat)